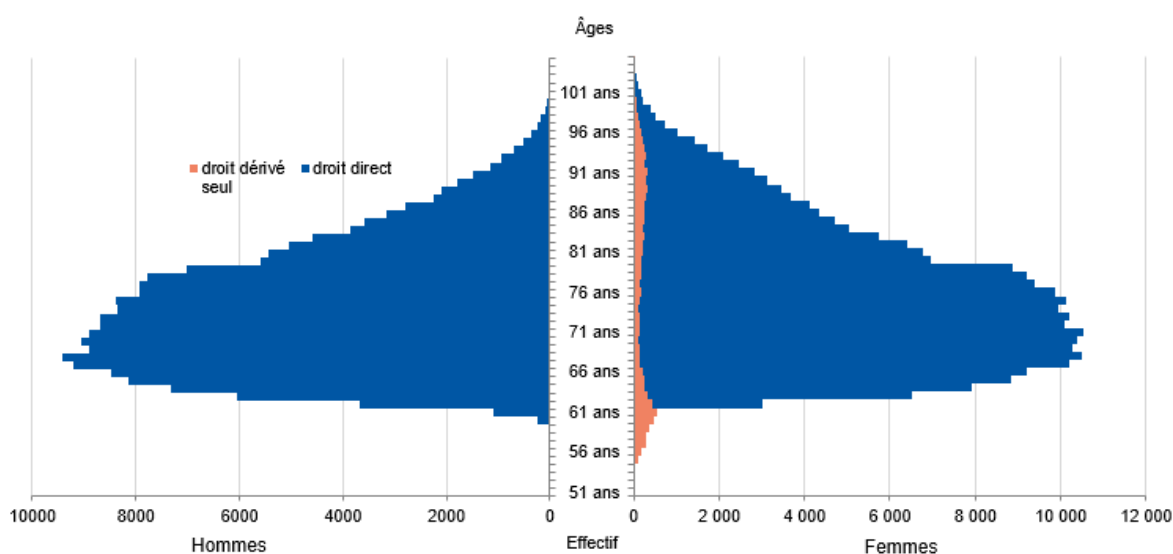


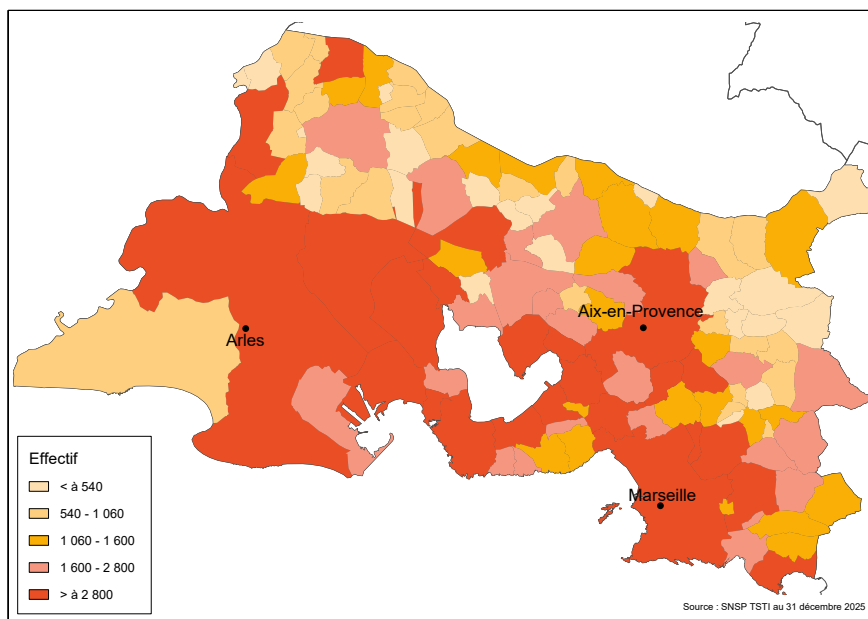
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	11 222	16 679	27 901
Droits directs (retraites personnelles)	10 519	11 931	22 450
Droits dérivés (retraites de réversion)	703	4 748	5 451
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	1 514	1 790	3 304
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 705	604	2 309
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,8 ans	64,2 ans	64,0 ans
Droits dérivés	76,7 ans	75,2 ans	75,4 ans
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	191 733	244 295	436 028
Retraités percevant un droit direct seul	186 153	177 466	363 619
Retraités percevant un droit dérivé seul	511	10 336	10 847
Retraités percevant les deux à la fois	5 069	56 493	61 562
Minimum vieillesse ⁽²⁾	8,8%	8,1%	8,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	29 165	9 155	38 320
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,6 ans	75,9 ans	75,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 049 €	805 €	913 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	19,6%	43,7%	32,9%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Marseille			
Nombre total de retraités	69 523	93 033	162 556
Retraités percevant un droit direct seul	67 301	66 882	134 183
Retraités percevant un droit dérivé seul	193	4 223	4 416
Retraités percevant les deux à la fois	2 029	21 928	23 957
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	15,1%	12,0%	13,3%
Aix-en-Provence			
Nombre total de retraités	11 806	15 883	27 689
Retraités percevant un droit direct seul	11 582	12 098	23 680
Retraités percevant un droit dérivé seul	22	678	700
Retraités percevant les deux à la fois	202	3 107	3 309
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,0%	6,2%	7,0%
Arles			
Nombre total de retraités	5 342	6 818	12 160
Retraités percevant un droit direct seul	5 169	4 836	10 005
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	357	373
Retraités percevant les deux à la fois	157	1 625	1 782
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,6%	8,5%	8,6%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".